

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: - (2006)
Heft: 1: Memopolitik - vom Umgang mit dem Gedächtnis der Gesellschaften
= Mémopolitique - de l'usage de la mémoire des sociétés =
Memopolitica = dell'uso della memoria delle società

Artikel: Die Gedächtnisfunktion der Hochschulbibliotheken : elektronische Informationsversorgung durch die Hochschulbibliotheken als Beitrag zu einer nationalen Memopolitik = La fonction de mémoire des bibliothèques universitaires : la fourniture d'informations ...
Autor: Töwe, Matthias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Gedächtnisfunktion der Hochschulbibliotheken

Elektronische Informationsversorgung durch die Hochschulbibliotheken als Beitrag zu einer nationalen Memopolitik

Matthias Töwe, Konsortium der Schweizer Hochschulbibliotheken, E-Archiving, Zürich

Die Diskussion um eine nationale Memopolitik konzentriert sich auf die Erhaltung des nationalen kulturellen Erbes. Aus Bibliothekssicht wird diese Aufgabe vor allem durch die Schweizerische Landesbibliothek und die Kantonsbibliotheken wahrgenommen sowie ergänzend durch Stadt- und Gemeindebibliotheken. Die Schweizer Hochschulbibliotheken bauen jedoch in doppelter Weise aktiv am gemeinsamen Gedächtnis mit.

Zu einem kleineren Teil sammeln und bearbeiten die Hochschulbibliotheken unikale Bestände wie z.B. Nachlässe mit Bezug zu ihrer fachlichen Ausrichtung und zu ihrer Hochschule, wie die Darstellung von Evelyn Boesch von der ETH-Bibliothek illustriert (vgl. S. 92).

Die Hauptaufgabe der Hochschulbibliotheken besteht jedoch darin, die wissenschaftliche Informationsversorgung in gedruckter und elektronischer Form zu gewährleisten. Eine breite Palette von internationalen Onlineresourcen gehört nicht zuletzt dank der Arbeit des Konsortiums der Schweizer Hochschulbibliotheken¹ längst zum festen Angebot.

Die Aufgabe der aktuellen Informationsversorgung ist teils implizit, meist jedoch explizit mit dem Auftrag zum Aufbau einer dauerhaft verfügbaren Sammlung verbunden. Dies erweitert die Gedächtnisbildung weit über den Rahmen nationalen Kulturgutes hinaus. Dieser Teil des Gedächtnisses der Schweiz bildet die Grundlage für jetzige und zukünftige wissenschaftliche Arbeit und Innovation.

Dieser Teil des Gedächtnisses der Schweiz bildet die Grundlage für jetzige und zukünftige wissenschaftliche Arbeit und Innovation.

Gerade elektronische Informationsangebote, die für die laufende Versorgung hervorragende Dienste leisten, stellen im Hinblick auf die dauerhafte Verfügbarkeit ihrer Inhalte neue Herausforderungen. So werden die meisten Inhalte online genutzt, ohne im regulären Betrieb in der jeweiligen Bibliothek vorzuliegen. Trotz gewisser Rechte für die spätere Nachnutzung ist die aktuelle Nutzung der Inhalte damit entkoppelt von einem eigentlichen Bestandaufbau, der eine zusätzliche Anstrengung erfordert. Im Projekt E-Archiving des Konsortiums der Schweizer Hochschulbibliotheken wird an diesen Fragen gearbeitet.

Die gleiche Herausforderung besteht bei landeskundlichen Inhalten. Damit die kulturellen Ausdrucksformen der Gegenwart adäquat abgebildet werden können, müssen zunehmend auch Inhalte übernommen werden, die von ihren Autoren online angeboten werden und in aller Regel nicht für eine dauerhafte Bewahrung durch Dritte vorbereitet sind. Im Projekt e-Helvetic der Schweizerischen Landesbibliothek werden hierfür in Zusammenarbeit mit den Kantonsbibliotheken und weiteren Partnern technische und organisatorische Lösungen erarbeitet.

Als logische Konsequenz besteht inzwischen ein reger Austausch zwischen den Projekten von Landesbibliothek und Konsortium. Ihre inhaltlichen Ausrichtungen ergänzen einander, und Methoden und Standards können abgestimmt und einheitlich erarbeitet werden.

Damit die kulturellen Ausdrucksformen der Gegenwart adäquat abgebildet werden können, müssen zunehmend auch Inhalte übernommen werden, die von ihren Autoren online angeboten werden und in aller Regel nicht für eine dauerhafte Bewahrung durch Dritte vorbereitet sind.

Die elektronische Form bietet somit auch neue Möglichkeiten für die Kooperation bei der Gedächtnisbildung. Redundanzen können verringert werden, nicht alle Aufgaben müssen an jedem Ort in gleicher Tiefe wahrgenommen werden und technische Lösungen können nach- und mitgenutzt werden. Dies ist insbesondere für Einrichtungen wichtig, die nur geringe Datenmengen bewältigen müssen, sich aber technisch vor den gleichen Problemen sehen wie grössere Bibliotheken.

Die elektronische Form bietet auch neue Möglichkeiten für die Kooperation bei der Gedächtnisbildung.

Kooperation verbunden mit geeigneten Dienstleistungsangeboten kann hier neue Perspektiven eröffnen. Aus dem Blickwinkel einer nationalen Memopolitik kommt dabei der Landesbibliothek und der ETH-Bibliothek besondere Bedeutung zu, die in ihren Sammelgebieten nationale Versorgungsaufgaben erfüllen. Sie arbeiten als Mitglieder der Konferenz der Universitätsbibliotheken² (KUB) mit den kantonalen Universitätsbibliotheken, der Bibliothek der EPFL und jenen der Forschungsanstalten des ETH-Bereichs und z. T. der Fachhochschulen zusammen.

So ist gerade das ursprünglich durch den Bund geförderte Modul «Li-

¹ <http://lib.consortium.ch>

² <http://www.kub-cbu.ch>

zenzierung» des Konsortiums in die Trägerschaft der KUB übergegangen. Es ist längst eine schwer verzichtbare Dienstleistungseinrichtung geworden. Das Modul E-Archiving ist seine logische Erweiterung. Es gibt somit im Hochschulbereich eine Basis für die zukunftsfähige Kooperation für ein umfassendes Gedächtnis der Schweiz.

Trotz der Möglichkeiten zur technischen Kooperation bleibt dabei die

Es gibt im Hochschulbereich eine Basis für die zukunftsfähige Kooperation für ein umfassendes Gedächtnis der Schweiz.

«Memotechnik» nur ein Mittel zum Zweck, um das kollektive kulturelle Gedächtnis zu pflegen. Angesichts der möglichen Konzentration technischer Dienste bleibt die fachliche Expertise

der einzelnen Bibliotheken entscheidend, und die Auswahl der zu erhaltenen Inhalte muss an geeigneter Stelle erfolgen. Dies muss den institutionell und fachlich verankerten Hochschulbibliotheken ebenso am Herzen liegen wie etwa den regional verwurzelten Kantonsbibliotheken.

contact:

matthias.toewe@library.ethz.ch

La fonction de mémoire des bibliothèques universitaires La fourniture d'informations électroniques, une contribution des bibliothèques universitaires à la politique de mémoire nationale

Matthias Töwe, Consortium des bibliothèques universitaires suisses, E-Archiving, Zurich

Le débat portant sur la politique de mémoire nationale se concentre sur la conservation du patrimoine culturel national. Dans l'optique des bibliothèques, cette tâche est avant tout dévolue à la Bibliothèque nationale suisse et aux bibliothèques cantonales, secondées par les bibliothèques municipales et communales.

Les bibliothèques universitaires suisses contribuent pourtant activement à la constitution d'une mémoire collective, et ce, à double titre. Ainsi, elles collectionnent et gèrent une petite partie des fonds d'objets uniques (legs, p.ex.) en relation avec leur spécialisation et l'établissement universitaire auquel elles sont rattachées, comme l'illustre la présentation d' Evelyn Boesch (ETH-Bibliothek, voir p. 92).

La tâche principale des bibliothèques universitaires reste néanmoins la fourniture d'informations scientifiques, sous forme imprimée et électronique. Grâce notamment au travail accompli par le Consortium des bibliothèques universitaires suisses¹, un vaste choix de ressources internationales en ligne

fait depuis longtemps déjà partie de leur offre.

La mise à disposition des informations les plus récentes est parfois implicitement, mais le plus souvent explicitement liée à leur mandat de créer une collection durablement accessible. La constitution d'une mémoire devient dès lors une entreprise qui déborde largement le cadre du patrimoine culturel national. Ce pan de la mémoire collective helvétique constitue en effet la base du travail scientifique actuel et futur, mais aussi de l'innovation.

Ce pan de la mémoire collective helvétique constitue en effet la base du travail scientifique actuel et futur, mais aussi de l'innovation.

Or, les produits électroniques, qui rendent des services remarquables pour la fourniture d'informations actuelles, nous placent devant de nouveaux défis quant à la disponibilité de leurs contenus à long terme. C'est ainsi que la plupart des titres sont utilisés en ligne sans figurer dans le fonds géré ordinairement par la bibliothèque en question. Bien qu'il existe certains droits concernant leur utilisation ultérieure, leur utilisation actuelle n'est pas liée à

la création d'un fonds proprement dit, qui demande des efforts supplémentaires. Cette question est examinée dans le cadre du projet d'archivage électronique du Consortium des bibliothèques universitaires suisses.

Pour les contenus ayant trait à la Suisse, le même défi se présente. Si l'on veut être en mesure de donner une image adéquate des formes d'expression culturelles contemporaines, il faut également intégrer de plus en plus de contenus proposés en ligne par leurs auteurs, mais qui, en règle générale, ne sont pas conçus pour être conservés durablement par des tiers. Dans le cadre du projet «e-Helvetica», la Bibliothèque nationale est en train d'élaborer des solutions techniques et organisationnelles à cet effet, en collaboration avec les bibliothèques cantonales et d'autres partenaires.

Conséquence logique, des échanges intensifs ont lieu depuis entre les équipes des projets de la Bibliothèque nationale et le Consortium. Leurs orientations se complétant au niveau des contenus, les méthodes et les normes peuvent être harmonisées et uniformisées.

¹ <http://lib.consortium.ch>

La forme électronique offre ainsi de nouvelles possibilités de coopération dans la constitution de cette mémoire. Elle permet notamment de limiter les redondances; toutes les tâches ne doivent pas être assurées partout de manière aussi approfondie et des solutions techniques peuvent être utilisées conjointement ou successivement. Cela revêt une importance particulière pour les institutions qui ne doivent gérer, certes, que de petits volumes de données de ce genre, mais sont néanmoins confrontées aux mêmes problèmes techniques que les bibliothèques plus grandes. Une coopération associée à des offres de prestations appropriées peut, à cet égard, ouvrir de nouvelles perspectives. La Bibliothèque nationale et l'ETH-Bibliothek, qui remplissent leur mission de fourniture d'informations dans leurs spécialités respectives, ont un rôle essentiel à jouer dans la perspective d'une politique de mémoire nationale. En tant

Malgré les possibilités de coopération technique, la «mémotechnique» n'est toutefois pas une fin en soi. Mais cela reste un instrument qui permet d'entretenir la mémoire culturelle collective.

que membres de la Conférence des bibliothèques universitaires (CBU)², elles collaborent avec les bibliothèques universitaires cantonales, de l'EPFL et celles des instituts de recherche du domaine EPF et des hautes écoles spécialisées. Le module «Licences» du Consortium, un projet soutenu initialement par la Confédération, vient par exemple d'être placé sous l'autorité de la CBU. Il est depuis longtemps déjà un prestataire de services incontournable, que le module d'E-Archiving vient logiquement compléter. Dans le domaine des bibliothèques, il existe par conséquent une base pour une coopération

future visant à constituer une mémoire exhaustive de la Suisse.

Malgré les possibilités de coopération technique, la «mémotechnique» n'est toutefois pas une fin en soi. Mais cela reste un instrument qui permet d'entretenir la mémoire culturelle collective. Compte tenu de la concentration possible des services techniques, l'expertise professionnelle des différentes bibliothèques reste un élément déterminant, et la sélection des contenus méritant d'être conservés devra être confiée au poste adéquat. Les bibliothèques universitaires, qui disposent d'une assise institutionnelle et professionnelle solides, doivent avoir cette tâche à cœur, tout comme les bibliothèques cantonales, ancrées sur le plan local.

² <http://www.kub-cbu.ch>

Bibliothèques numériques, logiciels libres et développement durable

Alain Jacquesson,
Directeur de la BPU,
Genève

La mission première des bibliothèques de conservation s'inscrit dans le principe même du développement durable. En effet, ces institutions récoltent patiemment un patrimoine qui devra être intégralement transmis aux générations futures.

Ces collections prennent des formes très différenciées en terme de contenu: les bibliothèques patrimoniales sont généralement encyclopédiques et touchent ainsi tous les domaines du savoir, des publications scientifiques à la production éditoriale littéraire ou artistique.

D'autre part elles rassemblent des supports toujours plus variés: des imprimés naturellement, mais encore des manuscrits, des cartes de géographie, des gravures, des estampes, des photos, des disques, des affiches, etc.

Ce patrimoine doit être conservé et entretenu dans des conditions optimales tout en restant accessible au public.

Avec le développement des nouvelles technologies sont apparues les bibliothèques numériques, un phénomène qui s'inscrit de façon parfaitement complémentaire aux bibliothèques traditionnelles.

Avec le développement des nouvelles technologies sont apparues les bibliothèques numériques, un phénomène qui s'inscrit de façon parfaitement complémentaire aux bibliothèques traditionnelles.

On trouve dans les bibliothèques digitales des documents qui sont les produits directs d'une création faite directement sur support informatique: c'est par exemple aujourd'hui le cas de presque tous les articles scientifiques publiés

dans les innombrables périodiques électroniques qui diffusent aujourd'hui la science contemporaine.

Un autre volet extrêmement important des bibliothèques numériques est constitué par les documents anciens, souvent fragiles et précieux, qui sont numérisés, puis mis à disposition du plus grand nombre sur des sites culturels accessibles grâce aux réseaux informatiques.

Ces bibliothèques numériques sont stockées sur des sites dont l'accès est restreint à une organisation ou qui sont largement disponibles à tous sur Internet.

Cette évolution désormais inéluctable est-elle une chance ou un danger pour les pays émergents?

Pour essayer de répondre à cette question, l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (INTIF) rattaché à l'Agence intergouvernementale de la francopho-